



Cher(e) client(e),

Nous vous remercions sincèrement d'avoir fait confiance à Remorques Savage Inc. pour l'achat de votre remorque.

C'est avec fierté que nous vous accueillons parmi notre clientèle. Votre satisfaction est au cœur de nos priorités, et nous mettons tout en œuvre pour vous offrir des produits durables, performants et adaptés à vos besoins.

Animés par un souci constant d'excellence, nous poursuivons l'intégration des meilleures technologies et innovations afin de vous garantir un service à la hauteur de vos attentes.

Votre opinion est précieuse pour nous. N'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires ; ils contribuent directement à l'amélioration continue de nos produits et services.

Sincèrement,

Christian Savage
Propriétaire & Président

PROCÉDURE D'UTILISATION SÉCURITAIRE

À exécuter par l'utilisateur avant chaque utilisation

1. Vérifier que la main d'accouplement de la remorque est bien attachée à la boule du véhicule tractant et s'assurer qu'elles sont de même dimension.
2. Vérifier que les chaînes de sécurité sont croisées sous le timon et correctement attachées au véhicule.
3. Vérifier que tous les chapeaux de moyeux sont bien en place.
4. Vérifier que toutes les lumières fonctionnent adéquatement.
5. Nettoyer la remorque avec de l'eau et du savon. NE PAS UTILISER DE PRODUITS CORROSIFS.
6. S'assurer que la pression d'air des pneus est conforme aux recommandations du fabricant.
7. Ajuster les bandes de freins obligatoirement tous les 5 000 kilomètres.
8. Graisser les roulements de roues obligatoirement tous les 5 000 kilomètres et vérifier leur bon ajustement après une semaine d'utilisation. Vérifier les boulons de roues après la première utilisation. Resserrer les boulons après les premiers 80 km parcourus, en trois étapes, selon le modèle d'étoile.
9. Pneus 13" : 50 à 75 lb-pi, Pneus 14" à 16" : 90 à 120 lb-pi.

OBLIGATION DU PROPRIÉTAIRE

Le nouvel acheteur doit garder ce document pour référence future.

Modèle

Numéro d'identification (N.I.V.)

Date d'achat

Nom du détaillant

Signature de l'acheteur

AVIS IMPORTANT : Le détaillant de remorques doit remettre ce feuillet de procédures au nouveau propriétaire.



UNE QUESTION OU UN COMMENTAIRE ?
Contactez-nous ou laissez-nous votre avis en ligne !

La signification de « MODÈLE STANDARD » décrit une remorque dont les dimensions ou les options se retrouvent dans le catalogue officiel de Remorques Savage Inc. Remorques Savage Inc. se réserve le droit de déterminer si la fabrication d'un modèle de remorque est standard ou non standard.

Remorques Savage Inc. offre une garantie limitée de quatre-vingt-dix (90) jours suivant la date d'achat à l'acheteur original. Cette garantie ne peut être cédée à un acheteur subséquent. Elle couvre les pièces et la main-d'œuvre sur l'ensemble de la remorque et de ses composantes.

Cette garantie ne sera pas applicable si le produit a été endommagé à la suite d'un usage abusif, s'il a été surchargé, négligé ou utilisé au-delà de l'usage normal prévu. Remorques Savage Inc. se réserve le droit d'effectuer une vérification du produit afin de déterminer si celui-ci a été mal utilisé ou si l'usage qui en a été fait constitue un abus de la part de l'acheteur.

Remorques Savage Inc. garantit, pour une période de dix (10) ans à partir de la date d'achat, la structure d'aluminium contre tout bris de structure ou de soudure, à condition qu'il n'y ait pas eu usage abusif.

Remorques Savage Inc. (Volflex) offre également une garantie pour une période de cinq (5) ans à partir de la date d'achat sur le filage électrique 12 volts.

EXCLUSIONS

- Certaines composantes ne sont pas garanties par Remorques Savage Inc., mais directement par leur fabricant, notamment : les essieux, les pneus, les jantes, la main d'attache, le vérin ou toute autre pièce non fabriquée par Remorques Savage Inc.
- Remorques Savage Inc. se réserve le droit de ne pas appliquer la garantie si des modifications sont apportées à la remorque par l'acheteur sans approbation préalable. Cela inclut notamment l'utilisation de produits chimiques de nettoyage non appropriés pour l'aluminium.
- Les planchers de bois ne sont pas garantis, ni par Remorques Savage Inc., ni par le fabricant.

APPLICATION DE LA GARANTIE

La garantie sera honorée uniquement si la réparation est autorisée par Remorques Savage Inc.

L'acheteur désirant faire exécuter la garantie doit se présenter au bureau de Remorques Savage Inc., ou chez un détaillant autorisé, et présenter le reçu d'achat.

Tous les frais de service, de remorquage ou de transport sont à la charge de l'acheteur.

Modèle

Numéro d'identification (N.I.V.)

Date d'achat

Nom de l'acheteur

Adresse de l'acheteur

Nom du détaillant

Adresse du détaillant

Utilisation prévue de la remorque

Signature de l'acheteur

Date

En signant, **je confirme avoir lu et compris la garantie ci-haut** ainsi que la couverture offerte par Remorques Savage Inc.

Note au détaillant : Veuillez transmettre une copie des pages précédentes, dûment remplies et signées par les deux parties, par courriel ou par télécopieur, afin d'assurer l'activation de la garantie. Merci de conserver une copie pour vos dossiers et d'en remettre une au client.

Le masculin est utilisé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.